



BULLETIN TRIMESTRIEL
D'INFORMATION

www.afristat.org

NUMÉRO

87

JANVIER 2019

La lettre d'AFRISTAT

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE ET STATISTIQUE D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Éditorial

Sommaire

ÉDITORIAL	1
LE REBASAGE DES COMPTES NATIONAUX : SITUATION ET IMPLICATIONS DANS LES ETATS MEMBRES D'AFRISTAT	2
NOUVELLES D'AFRISTAT	6
ACTIVITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	7
AUTRES ACTIVITÉS D'AFRISTAT	10
ACTIVITÉS INTERNATIONALES	11
ÉCHOS DES INSTITUTS NATIONAUX DE STATISTIQUE	13
RÉUNIONS, ATELIERS ET SÉMINAIRES	16



AFRISTAT

BP E 1600

Bamako, Mali

Téléphone

(223) 20 21 55 00

20 21 55 80/20 21 60 71

Fax (223) 20 21 11 40

afristat@afristat.org

www.afristat.org



Le quatrième trimestre de l'année 2018 a été marqué par l'intensification des actions de renforcement de la fonction d'agence d'exécution, la mobilisation des ressources, la visibilité et la diversification des partenariats. Quelques missions consacrant la volonté de l'élargissement thématique d'AFRISTAT ont été réalisées et les orientations du programme de travail pour 2019 ont été formulées.

En ce qui concerne le renforcement de sa fonction d'agence d'exécution, AFRISTAT a mené diverses actions sur :

- le plan technique : les missions d'assistance technique et de formation ont concouru à la bonne mise en œuvre des projets PSR UEMOA, PCI-Afrique 2017, PRCS-BAD IV.2, IHPC CEMAC, SODDA et FAO. En plus de celles-ci, le processus de collecte des données statistiques provenant des pays a été accéléré grâce à des relances écrites et à la sensibilisation des points focaux dans les pays ;

- le plan administratif et financier : l'exécution courante des projets à Bamako et la mise à disposition des fonds pour la poursuite harmonieuse des travaux dans les pays ont été réalisées. Parallèlement, les missions de suivis administratif et financier se sont multipliées dans le but d'améliorer la qualité des pièces justificatives des dépenses engagées dans les pays bénéficiaires des ressources dégagées par les différents projets.

Les actions de mobilisation des ressources se sont déroulées à l'occasion des missions effectuées par le Directeur Général d'AFRISTAT au Congo, au Tchad et au Togo. D'autres occasions ont été trouvées entre les rencontres internationales et les réunions nationales pour sensibiliser les autorités d'autres Etats membres sur l'urgence qu'il y a de voir les pays s'acquitter de leurs engagements vis-à-vis du Fonds AFRISTAT.

Au titre des initiatives en faveur de la promotion de la visibilité et de la diversification des partenariats, AFRISTAT a travaillé à la finalisation de l'opérationnalisation de sa base de données multisectorielle dénommée Super-Jupiter. Il a aussi pris une part active aux rencontres internationales organisées par les partenaires suivants : la Commission de l'Union africaine, les Commissions économiques régionales, Cités Unies et Gouvernements Locaux (CGLU) d'Afrique, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, la Banque africaine de développement et la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales.

Les thématiques émergentes sur lesquelles l'Observatoire a travaillé au cours du trimestre sous revue concernent : la démarche qualité, les comptes satellites de la culture, les coûts de production agricole et le calcul et la diffusion des indicateurs des ODD.

Enfin, AFRISTAT a organisé sa traditionnelle réunion de coordination de fin d'année pour faire le point du travail accompli tout au long de l'exercice 2018. Il en ressort que les performances enregistrées sont plutôt satisfaisantes bien que quelques difficultés, tant endogènes qu'exogènes, aient été relevées. Les actions non réalisées au titre de 2018, les agendas des projets en cours d'exécution et les besoins spécifiques exprimés par les Etats membres ont permis à la Direction générale d'énoncer les grandes orientations pour 2019. Celles-ci se rapportent principalement à la poursuite de la valorisation du Plan Stratégique de Travail d'AFRISTAT pour la période 2017-2021 avec une emphase sur : la mobilisation et la diversification des ressources, les actions de visibilité, l'intervention sur des thématiques émergentes y compris les indicateurs des ODD et le renforcement des ressources humaines.

Cosme VODOUNOU, Ph. D.
Directeur Général d'AFRISTAT

Le rebasage des comptes nationaux : Situation et implications dans les Etats membres d'AFRISTAT

Symphorien Ndang TABO, Expert en comptabilité nationale

Un changement de base des comptes nationaux est un exercice indispensable pour mettre à jour des données macroéconomiques qui soient fiables, exhaustives et cohérentes avec la situation économique réelle du pays en perpétuelle évolution. Cette initiative devient impérative et pressante, particulièrement dans le contexte actuel des différents engagements internationaux, régionaux, sous régionaux et nationaux. En effet, la comparabilité des données tient un rôle de première importance pour l'analyse et la compréhension des phénomènes socioéconomiques.

■ **Au niveau international**, il y a les 17 objectifs du développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations Unies avec les 244 indicateurs conçus pour en assurer le suivi, l'évaluation et le reporting. « Les indicateurs relatifs aux ODD sont ventilés, le cas échéant, par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, situation au regard du handicap, lieu de résidence ou autres caractéristiques, conformément aux Principes fondamentaux de la statistique »¹. Plusieurs indicateurs des ODD sont liés plus ou moins au PIB. Cependant, on peut retenir plus particulièrement ceux relatifs aux objectifs 1, 7 et 8 dont le suivi est directement basé sur l'évaluation du PIB ou de ses composantes :

- ODD 1 : Eliminer l'extrême pauvreté sous toutes les formes et partout dans le monde (vivre avec moins de 1,25 dollars par jour) ;
- ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ;
- ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

■ **Au niveau africain**, l'Union africaine (UA), la Banque africaine de développement (BAD), la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) se sont engagés dans des programmes ambitieux de développement socio-économique des Etats africains. Ces derniers traitent aussi de la diversification ou de la transformation structurelle de l'économie africaine. Les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine axés autour d'une « Afrique prospère, intégrée et de paix » ne peuvent se mesurer qu'à travers l'existence des données statistiques comparables, harmonisées et à l'abri de toutes réserves. C'est pourquoi, ces trois organismes, conscients de l'enjeu de la modernisation de la statistique africaine, ont lancé en 2009 une importante stratégie globale appelée SHaSA (Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique) dont les piliers sont l'harmonisation et la comparabilité des statistiques sociales, démographiques et économiques. Les Etats africains viennent d'approuver la deuxième version de la SHaSA pour la période 2017-2026. Les résultats attendus de ce programme sont bien résumés dans cette citation² « Il est attendu que la mise en œuvre de la SHaSA II entraînera la production de statistiques comparables et destinées à favoriser une meilleure mise en œuvre des programmes et prise de décisions au profit des agendas de développement et du programme d'intégration régionale de l'Afrique ».

■ **Au niveau sous régional**, il y a les différentes communautés économiques régionales (SADC,

COMESA, CEDEAO, CEEAC, UMA)³ qui visent, chacune en ce qui la concerne, le développement économique, monétaire et douanier de sa région. Des critères de convergence économiques contraignants sont fixés et les Etats membres s'engagent à les respecter pour un bon fonctionnement de la zone. La CEDEAO par exemple envisage la création d'une monnaie unique à partir de 2020 dans sa zone mais de façon progressive. Pour cela, des critères de convergence précis ont été fixés, parmi lesquels plusieurs d'entre eux se réfèrent au PIB dans leurs calculs. A l'intérieur de ces grands ensembles économiques, il y a des sous-entités économiques comme l'Union Economique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) pour les pays de l'Afrique de l'Ouest et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) pour les pays d'Afrique centrale qui œuvrent déjà sur le terrain auprès de leurs Etats membres respectifs pour la production des données statistiques harmonisées, comparables dans le cadre de la surveillance de leur convergence multilatérale.⁴ Ces deux dernières institutions travaillent en étroite collaboration avec AFRISTAT dans le cadre de l'harmonisation et l'amélioration des données statistiques économiques et sociales. Pour ne citer que les projets qui sont en cours, il y a le Programme Statistique Régional (PSR) de l'UEMOA 2015-2020 et le projet Indice Harmonisé des Prix à la consommation (IHPC-CEMAC) 2017-2019.

■ **Au niveau national** et c'est là que les enjeux sont importants, il existe déjà depuis quelques décennies des programmes quinquennaux de développement avec des appellations évolutives, allant des stratégies nationales de croissance et de lutte contre la pauvreté (SNCRP) aux Plans nationaux de développement (PND) ou aux Plans Nationaux Emergents (PNE). Ces programmes ont des objectifs quantifiables et mesurables avec des indicateurs précis et des calendriers clairs de mise en œuvre. Le suivi, l'évaluation et le reporting de ces plans nationaux de développement ou des ODD sont tributaires de la production par les pays des indicateurs statistiques de qualité et conformes aux standards internationaux.

Les différents programmes et stratégies cités ci-dessus rappellent que l'exercice de rebasage est au centre de la problématique de la réforme du système statistique pour tendre vers les niveaux de qualité et de comparabilité requis. Il faut souligner que de tous les acteurs, ceux du niveau pays sont irremplaçables car ils sont au cœur du processus de mise en œuvre. En effet, la décision de rebasage des comptes nationaux relève exclusivement de la souveraineté de chaque pays.

Qu'est-ce qu'un changement d'année de base des comptes nationaux ?

Il faut rappeler que le passage à une nouvelle année de base des comptes nationaux est une opportunité idoine pour introduire de nombreuses améliorations dans la mesure de l'activité économique (économie dissimulée, action sociale, échanges extérieurs) ou de corriger des erreurs d'estimations et de mesures repérées au cours de la base précédente. Une base des comptes est définie comme étant une période de calcul des comptes nationaux pendant laquelle on ne change en principe aucun des cinq éléments suivants : concepts, sources statistiques, nomenclatures d'activités et de produits, méthodes de traitement, année de référence des prix constants.

Pourquoi doit-on changer l'année de base des comptes nationaux ?

Les facteurs qui justifient le changement d'une année de base sont nombreux mais les plus importants sont :

- Après une certaine période, il y a certainement changement de la structure économique d'un pays. Ces changements sont dus à la naissance des activités économiques émergentes, non encore ou insuffisamment couvertes, à l'apparition ou à la disparition d'un produit, à l'expansion ou à la contraction des secteurs d'activité à l'instar du secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication qui se sont développés très rapidement ces dernières années dans la sous-région. Les transferts publics par mobile money n'existaient pas il y a 10 ou 15 ans mais ils sont répandus aujourd'hui partout en Afrique. Cela ne se fait pas sans affecter négativement l'ampleur des activités des banques traditionnelles qui détenaient le monopole des activités de transfert d'argent ;
- Changement structurel des habitudes de consommation, de production ou de commercialisation. En effet, le calcul des comptes nationaux utilise en général pour la matrice des consommations intermédiaires l'hypothèse de constance des coefficients techniques de Leontief à court terme. Cette hypothèse devient caduque si la période est très longue et que les unités économiques changent leurs habitudes en matière de consommation, de production ou de commercialisation. L'objectif de profit pousse toutes les unités de production économiques à adopter des processus leur procurant chaque fois plus de rentabilité ;
- Changement structurel des prix relatifs du fait de la disparition ou de l'apparition des

¹ Résolution 68/231 de l'Assemblée Générale des Nations Unies

² UNECA, Union Africaine (2017) « Stratégie pour une harmonisation des Statistiques en Afrique 2017-2026 », page 19

³ SADC=Southern African Development Community, COMESA =Common Market for Eastern and Southern Africa), UMA= Union du Maghreb Arab, CEDEAO=Communauté Economique pour le Développement des Etats de l'Afrique de l'Ouest et la CEEAC=Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale

⁴ Il y a ' critère de convergence similaires dans les deux zones économiques : le solde budgétaire, le taux d'inflation, le taux d'endettement, le niveau des arriérés intérieurs et extérieurs

⁵ Comme c'est souvent le cas de la découverte et de la production des minerais de pétrole et d'or

produits. Le principe des prix relatifs perd sa valeur dans le cas où la périodicité de révision de la liste des produits suivis est très prolongée ;

- Modification sensible de la qualité qui intervient dès lors que le secteur ou la branche d'activité n'est plus le même en cas de modification sensible de la qualité des biens et des services de ce secteur ou de cette branche d'activité ;
- Evolution des références internationales (adoption du SCN 2008, révision du Manuel de balance de paiement MBDP et Position Extérieure Globale PEG 6 en 2008, Manuel sur les Statistiques des Finances Publiques en 2014 ou encore adoption de nouvelles nomenclatures d'activités et de produits (CITI rév.4, CPC rév.2). Ces documents changent fondamentalement certains concepts, les méthodes de calcul et souvent le domaine de couverture. Une modification de l'année de base est nécessaire pour se conformer aux nouveaux standards ;
- Programme de comparaison internationale (PCI-Afrique) dans lequel se sont engagés presque tous les pays africains exige des données économiques de qualité exprimées dans une référence récente et cohérente, et surtout en termes d'emplois du PIB. Le système de prix doit découler d'une description structurée pour s'assurer de leur comparabilité au niveau international ;
- Disponibilité des nouvelles sources de données. L'organisation de grandes opérations de collectes d'informations telles que les Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), Recensement Général des Entreprises (RGE), Recensement Général Agricole (RGA), Enquête Budget Consommation (EBC) est une opportunité pour mettre à jour les anciennes données qui peuvent être obsolètes ;
- Expansion sans cesse du secteur informel dans la sous-région requiert le changement de l'année de base pour prendre en compte la nouvelle dynamique ;
- Volonté de prendre en compte les orientations des nouveaux plans nationaux de développement dans le système d'évaluation des comptes nationaux avec les nouveaux programmes d'investissements souvent plus ambitieux ;
- Correction des erreurs passées constatées pendant l'exécution de l'ancienne base. Aucun dispositif ne peut être parfait mais tout dépend de l'ampleur des erreurs constatées. Comme on ne peut pas changer la méthode, le concept ou l'ajout des nouvelles données au cours de la période de base, le rebasage offre l'occasion pour corriger les erreurs techniques enregistrées dans le passé.

Quand faut-il changer l'année de base ?

Au niveau international, la recommandation est d'adopter la périodicité de 5 ans, sans toutefois dépasser 10 ans. La périodicité de 5 ans est souvent citée comme un standard car elle correspond à la périodicité conseillée pour la réalisation de grosses enquêtes périodiques, donc de disponibilité de données actualisées. Cependant, dans la pratique, les Etats de la sous-région ont du mal à respecter cette périodicité de 5 ans pour plusieurs raisons dont les coûts financiers, les moyens tech-

niques et humains énormes de l'exercice de rebasage et surtout l'indisponibilité des données de base nécessaires pour conduire une telle opération.

Quel est le profil d'une année de base idéale ? Plusieurs critères entrent en jeu dans le choix d'une année de base idéale mais nous nous contenterons d'en citer quatre principaux :

- année stable sur le plan socio-politique. L'interdépendance entre la situation socio-politique et la situation économique est très forte. Une année instable sur le plan socio-politique impacte considérablement les performances macroéconomiques en plus ou en moins selon les cas. Le plus marquant est qu'il s'agit d'une situation d'exception par rapport à laquelle se référer pour bâtir les comptes nationaux comporte des risques importants d'incohérence quand la situation redevient normale. Un exemple est l'année électorale où par exemple les activités économiques peuvent être en baisse du fait de l'incertitude des lendemains. Les dépenses exceptionnelles publiques peuvent exploser du fait de la campagne électorale. Il serait hasardeux de retenir une telle année comme année de base, surtout que les élections ne se reproduisent pas chaque année ;
- année normale sur le plan économique ; il faut éviter les années de grand choc économique comme c'est souvent le cas par exemple avec les chocs pétroliers pour les pays dont l'économie est dépendante de la rente pétrolière. Il est évident qu'une année comme 2014 est inappropriée pour la plupart des Etats d'Afrique centrale car elle est une année de récession économique dans la plupart d'entre eux suite à la baisse marquée du prix du baril de pétrole. Cet état de fait ayant bouleversé les bases économiques de ces Etats dont les exportations sont très dépendantes du pétrole. Un autre exemple très illustratif, une année de forte sécheresse ou de forte inondation dans un pays donné ne correspond pas au profil idéal d'une année de base ;
- année pas très éloignée ; l'inconvénient de choisir une année trop lointaine comme année de base réside dans la surcharge de travail que subissent les comptables nationaux pour rattraper les comptes du passé avant de produire les comptes récents et être à jour. De plus, le fondement de l'exercice qui veut qu'on se réfère aux structures et niveaux de l'économie traduisant une réalité qui soit la plus récente possible n'est pas respecté. En effet, s'appuyer sur des enquêtes datant d'une année éloignée s'apparente à l'acceptation de travailler sur des bases obsolètes.
- année où il y a possibilité de disposer de sources d'informations assez complètes ; une année de base est consommatrice de beaucoup de données. C'est pourquoi, il est souvent conseillé que l'année de base corresponde à l'année où il y a d'importantes opérations de collecte de données : RGPH, RGE, RGA, enquête 1-2-3, ou enquêtes dérivées, etc.

Les comptables nationaux sont appelés à proposer une liste d'années candidates (2 à 4) et à dresser les avantages et les inconvénients de chacune d'entre elles. On choisira en fin de compte l'année

ayant le nombre minimal d'inconvénients et maximal d'avantages par rapport au contexte national.

Quelles sont les différentes étapes de rebasage du système des comptes nationaux ?

On distingue globalement huit grandes étapes de rebasage :

Etape 1 : Elaboration d'un document de projet de rebasage. Ce document est essentiel car il donne de la visibilité aux travaux à mener et exprime la volonté et les options stratégiques en matière d'indicateurs des comptes nationaux ; il s'inscrit parfaitement dans la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS). Le Document contient plusieurs sections : diagnostic (institutionnel, organisationnel, humain, technique et matériel), recommandations internationales en matière de rebasage, fondements, principes et portée, axes et objectifs stratégiques, plan d'actions (chronogramme d'activités et budgétisation), dispositif de mise en œuvre et facteurs de succès et de risques ;

Etape 2 : Elaboration des nomenclatures d'activités et de produits :

Le point de départ de toute activité statistique est la mise en place d'une nomenclature car celle-ci permet d'organiser toute information statistique. Elle est un outil de classification cohérente et homogène des activités économiques. La nomenclature constitue un cadre intégré dans lequel les données économiques peuvent être collectées, traitées et diffusées sous une forme adaptée aux besoins de l'analyse économique. Pour les Etats membres d'AFRISTAT, il existe les nomenclatures NAEMA Rev1 et NOPEMA Rev1 adoptées par les Etats membres en 2011 et que les pays se doivent d'adapter à leurs spécificités économiques nationales. Les nomenclatures d'activités et de produits pour le travail des comptables nationaux sont dérivées de ces nomenclatures nationales. Il faut bien sûr établir un tableau de passage de la nomenclature nationale à la nomenclature de comptabilité nationale et un tableau de passage de la nomenclature ancienne base à la nomenclature nouvelle base pour faciliter les travaux de repositionnement.

Etape 3 : Mobilisation des sources de données

Sans données de base exhaustives, aucune compilation des comptes nationaux n'est possible. C'est pourquoi la mobilisation des sources des données est une étape importante dans le rebasage. Les sources des données vont du secteur primaire au secteur tertiaire en passant par le secteur secondaire. Il est mis ici une emphase sur les sources très évolutives que sont les sociétés non financières (déclarations statistiques et fiscales des entreprises), sociétés financières (banques et assurances), les administrations publiques, la balance des paiements et commerce extérieur, la consommation des ménages, les activités informelles, les services domestiques et loyers imputés, les Institutions Sans But Lucratif au Service des Ménages (ISBLM), les emplois par branche d'activités, etc. Durant la phase de collecte des données, AFRISTAT conseille la mise en place de protocoles de coopération où des relations formelles spéciales basées sur des accords écrits avec les ins-

titutions administratives ou privées garantissant l'accès à leurs données, mais aussi en retour la transmission en leur faveur d'indicateurs statistiques produits par l'Institut National de Statistiques (échanges de données) dès qu'ils sont disponibles et officiels. Durant cette phase, on privilégie l'intégration des nouvelles sources des données qui sont : enquêtes sur l'emploi et le secteur informel au niveau national, recensement/enquêtes sur l'agriculture, recensement d'entreprises et enquêtes dérivées, recensement/enquêtes sur les ISBL, enquêtes sur les dépenses de consommation des ménages, enquêtes sur les marges de commerce et de transports, etc.

Étape 4 : Compilation des comptes nationaux

Cette étape consiste à apurer, traiter et analyser les données collectées en vue de leur consolidation et de la production des comptes nationaux. Vu la multitude des opérations et leur complexité, un outil bien élaboré est indispensable pour produire l'ensemble des résultats. Dans la zone AFRISTAT, c'est l'outil ERETES qui est utilisé par l'ensemble des Etats membres et qui est d'ailleurs conseillé par l'Union Africaine aux autres pays. Rappelons que l'ERETES est un système informatique d'aide à l'élaboration de comptes nationaux annuels conformément au SCN 2008. Il permet d'éditer une série de tableaux de travail pour accompagner le processus d'élaboration. Cette phase comprend plusieurs étapes (traitement et chargement des données sources, pré arbitrage, travaux décentralisés pour les ERE, les comptes de branche, et les matrices de Qui-à-Qui, travaux transversaux, synthèse, travaux sur l'année courante).

Une fois les comptes nationaux de l'année de base produits, il faut poursuivre la production d'une ou de deux années courantes pour s'assurer de la robustesse des résultats obtenus avant de rendre les résultats officiels. Il y a donc une période de transition de travaux intenses à programmer au cours de laquelle la production des comptes nationaux selon l'ancienne base se poursuit parallèlement à celle de la nouvelle base non encore officialisée. A la fin de cette période de transition qui peut durer deux à trois ans, les nouveaux résultats peuvent être validés, adoptés et publiés. Cette étape marque le départ d'une nouvelle et unique série des comptes nationaux pour le pays.

Étape 5 : Mesure des impacts du rebasage

Les résultats du rebasage étant disponibles, il est conseillé de mesurer ses impacts avant la publication des résultats pour pouvoir répondre aux interrogations éventuelles des utilisateurs. La mesure des impacts concerne plusieurs aspects : révisions des sources statistiques, révisions des méthodes d'estimations, révisions des concepts du SCN, révisions de nomenclatures, corrections d'erreurs passées, prise en compte de phénomènes divers (fraude, drogue, informel, etc.) selon leur importance dans l'économie.

Étape 6 : Analyse, validation et publication des résultats du rebasage des comptes nationaux

Les résultats étant disponibles et leur robustesse validée, on peut procéder à leur analyse, validation et publication officielle lors d'une cérémonie publique de dissémination où les autorités, les médias, les utilisateurs, les producteurs des données de base, les partenaires techniques et financiers (bref l'ensemble des acteurs du système statistique national) sont invités.

Étape 7 : travaux de retropolation :

Les travaux de retropolation sont lancés immédiatement après la validation des données de rebasage pour disposer d'une série homogène de comptes nationaux relativement longue ; Rappelons qu'une retropolation est une opération qui consiste à prolonger la nouvelle base dans le passé, c'est-à-dire recalculer les séries de l'ancienne base selon les cadres de la nouvelle base. Cette opération de retropolation est indispensable pour garantir la cohérence des données, intégrer les nouvelles données dans le système des données de l'ancienne base et aussi appliquer des méthodes d'estimation nouvelles et de meilleure qualité aux données de l'ancienne base. L'intérêt d'avoir une série chronologique longue réside dans les travaux d'élaboration des politiques macroéconomiques, de construction des modèles macroéconomiques et les activités de recherche.

Étape 8 : Extension possible et souhaitable aux comptes nationaux trimestriels, financiers, de patrimoine et comptes satellites :

Les données de rebasage vont entraîner une révision de la série des comptes nationaux trimestriels, des comptes financiers, des comptes de patrimoine et des comptes satellites au cas où le pays produit ces différents comptes à partir l'ancienne base.

Quels sont les conséquences techniques, socio-économiques et politiques du rebasage ?

Le rebasage du système des comptes nationaux a des répercussions multiformes, directes ou indirectes, et touche aussi bien les dimensions technique, économique et social.

Sur le plan technique, en plus des travaux de retropolation de la série des agrégats rendus inévitables par l'exercice de rebasage et déjà évoqués à l'étape 7 de la compilation des comptes nationaux, le rebasage entraîne aussi la modification de la structure économique, affecte en plus ou en moins les principaux agrégats économiques dont le PIB, l'IDH ainsi que tous les ratios ayant pour dénominateur le PIB (taux d'épargne, taux d'endettement, taux de fiscalité, comptes courants, etc.). Ces agrégats constituent les principaux outils de mesure des progrès économiques et sociaux mais surtout ils sont des instruments de planification nationale, régionale, continentale et internationale. Les conditions d'accès aux ressources concessionnelles, le recours à des financements aux prix du marché dépendent intimement des résultats du rebasage. L'exemple le plus illustratif est le rang de première économie africaine qu'a obtenu le Nigeria devant l'Afrique du sud après son rebasage en 2012 (le PIB du Nigeria s'est accru de 90% par rapport à son ancienne

base de 1990). Cette forte hausse de réajustement du PIB nigérian tient, entre autres, à la prise en compte de l'expansion du secteur de télécommunication et de l'industrie du cinéma qui connaît un boom dans ce pays.

Le classement des pays en termes de « pays à revenu faible », « pays à revenu intermédiaire » ou « pays à revenu élevé » est basé sur le PIB par tête et donc un pays peut changer de classe après son rebasage et ses rapports économiques, sociaux et monétaire internationaux sont directement affectés. Cela a été par exemple le cas du rebasage des comptes nationaux du Ghana en 2009 où le PIB révisé a connu une hausse de plus de 60% par rapport à son estimation selon l'ancienne référence. Dans les Etats membres d'AFRISTAT, même si les cas de rebasage n'ont pas fait bouger les lignes économiques de manière spectaculaire comme au Nigeria ou au Ghana, on note par exemple que le rebasage au Cameroun (changement de base 1999 à 2005 avec application partielle des recommandations du SCN 2008) et celui du Sénégal (changement de base 1999 à 2014) ont fait augmenter le PIB courant respectivement de 8,2% et de 29, 8%. Les répercussions ne s'arrêtent pas au niveau national car des études menées par la Commission de l'UEMOA ont révélé que le rebasage au Sénégal a fait augmenter le PIB de la zone UEMOA de 4,5 %, diminuer le solde budgétaire de la zone de 0,1 point, diminuer le ratio dette/PIB de la zone de 1,6 point, et diminuer le ratio recettes fiscales sur PIB de la zone de 0,7 point. On sait aussi que les programmes du Fonds Monétaire International (FMI) avec les différents pays sont basés sur ces indicateurs ou de leurs engagements à respecter ces critères pendant la période du programme. Ces critères sont souvent similaires à ceux de la convergence économique (taux d'endettement, taux de croissance, montant des arriérés intérieurs et extérieurs, déficit budgétaire, déficit courant, quantité de réserve, etc.).

Les indicateurs de suivi des ODD sont tributaires des résultats de rebasage. Le seuil de pauvreté fixé par la Banque mondiale à 1,25 dollar par tête par jour est basé sur le rapport des dépenses de consommation et l'effectif de la population. Un rebasage affecte les dépenses de consommation et donc peut faire bouger l'incidence de la pauvreté qui est la proportion des personnes vivant avec moins de 1,25 dollars US par jour. Par ailleurs, les interventions des partenaires dans le domaine de la santé (OMS), éducation et culture (UNESCO), habitat (ONU-Habitat) et autres sont souvent liées à la part du budget ou du PIB accordée par les gouvernements à ces différents secteurs. Une réévaluation du PIB peut donc affecter l'ampleur et la durée des interventions de ces partenaires.

Sur le plan politique, le rebasage affecte la base des accords de développement des gouvernements avec leurs partenaires (PTF) et surtout les institutions de Breton Wood que sont le FMI et la Banque mondiale. C'est ainsi que souvent naissent des malentendus entre les techniciens nationaux du rebasage et les autorités politiques nationales lorsque le niveau du PIB issu du rebasage n'est pas celui attendu par les autorités pour leur permettre d'engager des négociations, surtout en

matière de politique d'endettement. En effet, un faible taux d'endettement (dettes/PIB) ouvre l'accès à de nouveaux prêts pour faire face aux nombreux besoins sociaux et infrastructurels auxquels font face les pays. Ces genres de difficultés sont facilement surmontables si les méthodologies de compilation des comptes nationaux sont transparentes et expliquées à qui de droit. Quand il n'y a pas de consensus entre les techniciens, les bailleurs de fond et les autorités politiques, on aboutit à une situation regrettable de non validation des résultats de rebasage et donc de non officialisation des nouvelles données. Que de moyens humains, financiers et matériels dépensés pour presque pas d'impacts dans ce cas !

De quoi dépend la réussite d'un exercice de changement d'année de base ?

La réussite du rebasage dans un pays dépend de plusieurs paramètres dont la volonté affirmée des autorités politiques, le soutien de la hiérarchie, la disponibilité qualitative et quantitative des ressources humaines, matérielles et financières, la motivation des cadres impliqués dans l'exercice de rebasage, l'implication de tous les acteurs du système statistique national (SSN) et l'adaptation et la coordination des appuis techniques et financiers des partenaires au développement. L'utilisation d'un outil informatique adapté du genre ERETES, peut constituer un atout.

Nous récapitulons ci-dessous la situation de rebasage des comptes nationaux dans les 22 Etats membres d'AFRISTAT plus la RD Congo. Si des efforts sont faits pour mettre à jour les bases des comptes nationaux, force est de noter que la situation est très hétérogène dans la zone

AFRISTAT. Les Etats membres de l'UEMOA sont en nette avance en matière d'harmonisation des statistiques et de mise à jour des bases des comptes nationaux. Ces bonnes performances relatives ne sont pas étrangères à l'existence de plusieurs programmes statistiques exécutés par la Commission de l'UEMOA dont le plus récent est le PSR 2015-2020. Ce dernier vise à la fois la mise en œuvre du SCN 2008, la production des comptes nationaux trimestriels (CNT) et l'adoption des nomenclatures d'activités et de produits. En plus du projet harmonisation de l'indice des prix exécuté actuellement, la zone CEMAC dispose aussi de plusieurs projets en cours de formulation pour accompagner ses Etats membres dans la mise à jour de leurs systèmes des comptes nationaux. De tels projets sont très encourageants et vivement, leur matérialisation.

Tableau 1 : La situation des Etats membres d'AFRISTAT

	N°	Pays	Précédente année de base	Année de base actuelle	Nom bre d'années entre 2 bases	M igration vers le SCN 2008
UEMOA	1	Benin	2007	2015	8 ans	Oui avec quelques années courantes
	2	Burkina Faso	1999	2014	15 ans	Oui avec quelques années courantes
	3	Côte d'Ivoire	1996	2014	Plus de 20 ans	En cours
	4	Guinée Bissau	2005	2015	10	Oui avec une année courante 2016
	5	Mali	1997	2015	Plus de 20 ans	En cours
	6	Niger	2006	2015	10 ans	Oui avec quelques années courantes
	7	Sénégal	1999	2014	15 ans	oui avec 2015 et 2016 disponibles
	8	Togo	2007	2016	19 ans	en cours
CEMAC	9	Cameroun	1989	2005	16 ans	Oui avec plusieurs années courantes. les comptes défini- tifs de 2016 sont disponibles
	10	Centrafrique	1987	2005	18 ans	Projet
	11	Congo	1990	2005	15 ans	Projet
	12	Gabon	1996	2001	5 ans	Projet
	13	Guinée Equatoriale	1996	2006	10 ans	Projet
	14	Tchad	1995	2005	10 ans	En cours avec 2017 comme nouvelle année de base
Autres Etats membres d'AFRISTAT	15	Burundi	1996	2005	9 ans	En cours avec 2016 comme nouvelle année de base
	16	Cabo verde	1980	2007	27 ans	Projet
	17	Comores	1990	2007	17 ans	Projet
	18	Djibouti	2008	2013	5 ans	Réalisée avec deux années courantes (2014, 2015)
	19	Guinée	2003	2006	3 ans	Projet
	20	Madagascar	1984	2007	23 ans	Projet
	21	Mauritanie	1998	2014	16 ans	Réalisé avec quelques années courantes (2015, 2016)
	22	Sao Tomé et Principe	2001	2008	7 ans	Projet
Etats non membres	23	RDC	1987	2005	18 ans	Projet
Durée moyenne de changement d'année de base					14 ans	

Source : AFRISTAT et Etats concernés

Nouvelles d'AFRISTAT

Visite

VISITE DE COURTOISIE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL AU TOGO

■ Le Directeur Général d'AFRISTAT a été reçu le 12 novembre 2018 par M. Kossi Assimaïdou, le Ministre de la Planification du Développement assisté de ses proches collaborateurs. Les échanges ont porté d'une part sur les dispositions prises par le Togo en vue du versement des cotisations au Fonds AFRISTAT et d'autre part sur les activités d'assistance technique menées par AFRISTAT en faveur du Système statistique national du Togo. M. Koame Kouassi, Directeur Général de l'INSEED du Togo, a pris part à cette audience.



Visite DG au Togo

VISITE DE TRAVAIL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL AU TCHAD

■ M. Cosme Vodounou, Directeur Général d'AFRISTAT a effectué les 3 et 4 décembre 2018 une mission de mobilisation des ressources auprès des autorités tchadiennes. Il a été reçu par le secrétaire d'Etat M. Hissein Tahir Sougouni, du Ministère de l'Economie et de la planification du développement du Tchad. Auparavant, il a eu une séance de travail avec M. Nour Goukouni Nour, Directeur Général de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) du Tchad.



Visite du Directeur Général au Tchad

VISITE DE COURTOISIE ET DE TRAVAIL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL AU CONGO

■ Le Directeur Général d'AFRISTAT a été reçu en audience par Madame Ebouka Babackas Ingrid Olga Ghislaine, Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale du Congo dans le cadre de sa mission de mobilisation des ressources. M. Gabriel Batsanga, Directeur Général de l'INS du Congo, a pris part à cette rencontre.



Visite du Directeur Général au Congo

VISITE D'UNE DÉLÉGATION DE L'ONEF DU GABON

■ Une délégation de l'Office National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) du Gabon a été reçue en audience le 30 novembre 2018 à AFRISTAT par M. Nguema Meyé Paul-Henri, Directeur Général Adjoint, assisté par MM. Madior Fall et Adéchian Djabar respectivement expert en statistiques agricoles et du changement climatique et expert en statistiques sociodémographiques. M. Jean Bosco Obame Ndong, Directeur Général de l'ONEF-Gabon, conduisait la mission qui comprenait aussi M. Jean Josselin Ibouilli, Conseiller juridique du Ministre du Travail, M. Hermann Sallah Ole et Mme Carène Leslie

OBAME Ndong a exposé à AFRISTAT les besoins en assistance technique de l'ONEF pour le montage d'un système d'information sur le marché du travail et pour l'accompagnement à la réalisation de leur prochaine enquête emploi et secteur informel programmée en 2019. Après avoir marqué la disponibilité de l'Observatoire à accompagner l'ONEF-Gabon dans la réalisation de leurs activités, M. Nguema Meyé a indiqué à ses interlocuteurs les modalités de collaboration à privilégier pour garantir les meilleurs résultats.



Visite de la délégation de l'ONEF Gabon à AFRISTAT

VISITE DE TRAVAIL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT EN FRANCE

■ Le 2 octobre 2018, M. Nguema Meye Paul-Henri, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a été reçu en audience à Paris par M. Jean Luc Tavernier, Directeur Général de l'Insee. Au cours de cette rencontre à laquelle assistait Mme Constance Torrelli, Chargée des programmes de coopération à l'Insee, les deux parties ont essentiellement échangé sur l'état de leur coopération bilatérale qu'ils ont jugé satisfaisant.

■ M. Nguema Meye Paul-Henri, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a eu une réunion de travail le 4 octobre 2018 au Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) à Paris. Celle-ci s'est

déroulée avec M. Hatem Chakroun, sous-Directeur adjoint du développement, en présence de M. Jonathan Thebault, Economiste/Statisticien en charge de l'Aide Publique au Développement (APD) à la Direction du Développement au MEAE. Les discussions ont porté principalement sur le remplacement de l'Expert technique international dont la durée d'affectation à AFRISTAT était arrivée à son terme et sur la contribution de la France au Fonds AFRISTAT 2016-2025. Les deux parties ont convenu de s'informer mutuellement des résultats des initiatives qu'elles ont convenues de mener à l'issue de leurs échanges.



Le Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT en compagnie du Directeur Général de l'Insee à l'issue de l'audience à Paris.

Activités de la Direction générale

Séminaire du second semestre 2018 sur la conjoncture et les prévisions à court terme 2018-2019 dans les Etats de l'UEMOA, en Guinée et en Mauritanie

AFRISTAT, AFRITAC de l'Ouest et la Commission de l'UEMOA ont organisé le séminaire traditionnel de conjoncture économique du second semestre 2018 et les prévisions à court terme au profit des États membres de l'UEMOA, de la Guinée et de la Mauritanie. Ce séminaire, qui s'est déroulé du 26 au 30 novembre 2018 à Ouagadougou, au Burkina Faso, a porté sur le thème « la désaisonnalisation des séries chronologiques ».

Tous les pays étaient représentés par des participants respectivement en charge de l'analyse

conjoncturelle et de la prévision économique. La Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), le Bureau sous régional de l'Afrique de l'Ouest de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO), ont été également représentés. Un expert de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques de la France (Insee) était également présent pour animer la partie relative

au thème central du séminaire portant sur la désaisonnalisation des séries chronologiques.

Les différents animateurs ont renforcé les capacités d'une trentaine de cadres des pays et institutions en matière de désagrégation des séries chronologiques avec des cas pratiques sur le logiciel JDemetra+ et en analyse et prévision macroéconomique à court terme ponctués d'échanges d'expériences très fructueux.

Séminaire du second semestre 2018 sur la conjoncture et les prévisions à court terme 2018-2019 dans les Etats de la CEMAC, en RDC, au Burundi, aux Comores, à Sao tomé et Principe, à Djibouti et à Madagascar

Le séminaire de conjoncture économique du second semestre 2018 et les prévisions à court terme au profit des États membres s'est déroulé du 03 au 07 décembre 2018 à Douala, au Cameroun. Le thème central retenu par les organisateurs du séminaire que sont AFRISTAT, AFRITAC-Centre et la Commission de la CEMAC, a porté sur les enjeux et défis du rebasage des comptes nationaux pour le cadrage macroécono-

mique. Il a permis de dégager une orientation cohérente de la conjoncture économique régionale au second semestre 2018 et ses perspectives à court terme. Durant cet atelier, les experts d'AFRISTAT, d'AFRITAC-Centre, de la BEAC, de la CEA BSR-AC et de la Commission de la CEMAC ont renforcé la capacité d'une vingtaine de cadres provenant des services de conjoncture et de prévisions macroéconomiques des pays sur les ques-

tions de rebasage des comptes nationaux en liaison avec le cadrage macroéconomique. Les experts ont présenté plusieurs communications et animé des travaux de réflexion dans le contexte actuel de la migration vers le SCN 2008. Il faut noter que les experts de la commission sœur de l'UEMOA ont participé pour la première fois à ce séminaire en partageant avec les autres leurs expériences en la matière.

Convention d'exécution des travaux statistiques du PSR-UEMOA 2015-2020

Au cours de la période sous revue, les activités relatives au volet enquête se sont poursuivies avec l'appui à l'apurement des données et la finalisation des programmes de calcul des indicateurs et de production des tableaux d'analyse. Des missions d'assistance technique dans les domaines des statistiques d'entreprises et de la comptabilité nationale ont aussi été organisées.

Volet Statistiques d'entreprises

■ M. Roland Frédéric Ngampana, expert d'AFRISTAT en charge des statistiques d'entreprises, a effectué des missions d'appui technique au Burkina Faso, du 03 au 13 septembre 2018, et au Togo, du 23 septembre au 05 octobre 2018, pour le traitement des données de l'enquête de base et le calcul de l'IPI rénové. Ces appuis ont permis de traiter les données issues des différents collectes, d'élaborer les maquettes de calcul de l'IPI rénové et de calculer les IPI rénovés

provisaires. Ils ont aussi permis de mettre en place le répertoire minimal d'entreprises industrielles pour les besoins de production régulière de l'IPPI et de l'IPI rénové.

Des appuis ont été apportés au Niger et en Guinée Bissau par des experts associés, respectivement par MM. Seïdina Oumar du 26 novembre au 07 décembre 2018 et Maxime NAGNHOU, du 03 au 14 décembre 2018. Ces deux missions ont permis de faire le traitement des données

de l'enquête de base et le calcul de l'IPI rénové suivant les nouvelles recommandations internationales. Des IPI rénovés provisoires ont été également calculés.

Par ailleurs, M. Ngampana a effectué des missions d'appui en Côte d'Ivoire, du 12 au 23 novembre 2018, et au Bénin, du 10 au 21 décembre 2018, pour le traitement des données et le calcul des indicateurs qualitatifs d'opinions dans l'industrie. Ces appuis techniques ont permis de mettre en place, dans un premier temps, des échantillons

réduits représentatifs des tissus industriels de la Côte d'Ivoire et du Bénin et de calculer les coefficients de redressement à partir des valeurs ajoutées issues des comptes nationaux. Ils ont également permis d'élaborer les maquettes de traitement de données et de calcul des indicateurs qualitatifs d'opinions. Ces différents indicateurs qualitatifs d'opinions ont effectivement été calculés.

Volet Comptabilité nationale

■ Du 12 au 16 novembre 2018 à Ouagadougou (Burkina Faso), M. Ibrahim Sory, expert en comptabilité nationale, a animé un atelier régional organisé conjointement par la Commission de l'UEMOA et AFRISTAT, dans le cadre des activités du PSR-UEMOA 2015-2020. L'atelier avait pour thème : « bilan des travaux de changement d'année de base des comptes nationaux et du passage au SCN 2008 dans les Etats membres et perspectives ».

Il a donné l'occasion de faire le bilan de la production des comptes nationaux dans les pays membres de l'Union et de disposer de perspectives pour l'amélioration de la qualité des comptes nationaux selon les normes internationales en vigueur (SCN 2008).

Au titre des principaux acquis de ces travaux, on

note : (i) la connaissance de l'état de production des comptes nationaux dans les différents Etats ; (ii) l'identification des principales difficultés entravant la mise en œuvre du PSR dans le volet comptes nationaux ; (iii) l'identification des bonnes pratiques lors de l'élaboration des comptes nationaux ; (iv) la définition des perspectives pour la production efficace des comptes nationaux (annuels et trimestriels) au sein de l'Union.

■ M. Serge Jean Edi, expert économiste principal, a participé à l'atelier régional d'échange sur les Matrices de Comptabilité Sociale (MCS) organisé par la Commission de l'UEMOA qui s'est tenu du 21 au 23 novembre 2018 à Ouagadougou (Burkina Faso). Cet atelier qui a réuni deux cadres par Etat membres de l'UEMOA, la BCEAO, la Commission et AFRISTAT, a permis de présenter les grands résultats obtenus dans la construction des MCS dans une optique de diffusion et de partage d'expériences. Tous les pays de l'UEMOA ont finalisé leur MCS et rédigé un document méthodologique à l'exception du Mali et de la Côte d'Ivoire.

Le projet de renforcement des capacités pour l'élaboration des MCS a permis de former au total 222 participants des pays de l'UEMOA en deux ateliers par pays.

Volet Enquête

■ Dans le courant du quatrième trimestre 2018, les activités du volet Enquête se sont poursuivies avec l'appui à l'apurement des données et la finalisation des programmes de calcul des indicateurs et de production des tableaux d'analyse au profit des équipes pays afin d'harmoniser la production des tableaux d'analyse.

■ MM. Djabar Dine ADECHIAN et Sansan KAMBOU, respectivement experts en statistiques sociodémographiques et en traitement des données d'enquêtes et de recensements, ont réalisé au cours de ce trimestre des missions d'appui qui ont permis de stabiliser les données et de produire les tableaux d'analyse sur l'emploi et le secteur informel.

Concernant le volet secteur informel, certains tableaux sont disponibles, mais les travaux d'apurement complémentaire en vue du calcul des agrégats du secteur informel sont en cours de finalisation au niveau de tous les pays.

L'analyse des données du rapport emploi a démarré au niveau des pays.

L'élaboration du plan d'analyse et de tabulation du rapport régional et du rapport sur le module gouvernance, paix et sécurité est en cours de finalisation au niveau d'AFRISTAT.

Projet d'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) des ménages de la CEMAC

La période sous revue a été marquée par les missions de formation et de supervision dans les pays.

M. Claude TCHAMDA expert en statistiques des prix a séjourné à Brazzaville et à Bangui respectivement du 3 au 14 septembre et du 15 au 24 octobre 2018. L'objectif spécifique de ces missions était de former le personnel en charge de la mise en œuvre du Projet IHPC-CEMAC à l'utilisation de PHOENIX-UEMOA. Ces missions ont également permis d'assurer le renforcement des capacités en statistique des prix pour ce person-

nel. Une base préparée pour la poursuite des travaux de paramétrage et d'initialisation d'un nouvel indice à couverture nationale a été installée sur le serveur mis à la disposition du service en charge des prix dans chacun des deux Etats. Les tâches restantes ont été par ailleurs identifiées, notamment la finalisation de la liste des points de vente ainsi que leur croisement avec les variétés retenues étant prioritaires.

L'expert en statistiques des prix a également séjourné à Malabo (Guinée Equatoriale) du 3 au 7 décembre 2018. Il s'est agi d'évaluer l'utilisation de l'application Phoenix-UEMOA depuis son installation en 2016 et de s'assurer que les activités menées respectent le plan d'enquête arrêté au cours de la mission de définition du champ géographique de l'IHPC pour la Guinée Equatoriale.

Projet de renforcement des capacités au Tchad

L'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) du Tchad a signé avec AFRISTAT une convention en septembre 2018, relative à l'amélioration et à la production des statistiques économiques, plus spécifiquement dans les domaines de la comptabilité nationale et des statistiques d'entreprises. Cette convention s'inscrit dans le cadre de la mise à niveau et du renforcement de son Système statistique national (SSN) pour lequel le Tchad a négocié avec la Banque Mondiale un programme de développement statistique de moyen terme (PDST 2017-2022).

A ce titre, au cours du dernier trimestre 2018, deux missions d'appui ont été réalisées en comptabilité nationale et en statistiques d'entreprises : Pour le volet comptabilité nationale, M. Ibrahim Sory, expert en comptabilité nationale, a séjourné du 15 au 25 octobre 2018 à Ndjamena. Les travaux de la mission ont permis de (i) faire le diagnostic des comptes nationaux ; (ii) présenter le cadre approprié de travail à mettre en place ; (iii) identifier les sources de données et préparer les documents techniques des enquêtes spécifiques ; (iv) mettre en place les nomenclatures des

comptes nationaux pour le module ERETES et (v) animer l'atelier de sensibilisation des structures partenaires et productrices de données sources. Un agenda pour les prochaines actions à réaliser a été produit.

En ce qui concerne les statistiques d'entreprises, M. Roland Frédéric Ngampana, expert d'AFRISTAT en charge des statistiques d'entreprises a séjourné à N'Djamena du 3 au 6 décembre 2018. Les travaux de la mission ont permis de former les cadres du service de la conjoncture sur le processus de

mise en place d'un indice du coût de la construction (ICC), de caractériser les différents types de logements à usage d'habitation qui existent dans les grandes agglomérations du Tchad et de tenir une rencontre avec les professionnels du bâtiment. Au cours de cette mission, un questionnaire général d'informations destiné aux professionnels du bâtiment et une feuille de route pour la poursuite des travaux de mise en place de l'ICC ont été élaborés.

Programme de renforcement des capacités statistiques (PRCS) BAD IV.2

Le renforcement des capacités statistiques au bénéfice des Etats membres a porté essentiellement sur les statistiques des prix et la comptabilité nationale au cours du quatrième trimestre 2018. Les domaines de la conjoncture, la SNDS et les actions de visibilité d'AFRISTAT ont été couverts de façon marginale.

■ Les missions d'assistance techniques pour faciliter la disponibilité de données de bonne qualité dans les pays participants au programme de comparaison internationale cycle 2017 ont été sup-

portées par le PRCS BAD IV.2. Les missions qui ont concerné le domaine des statistiques des prix se sont rendues au Burkina Faso, en Guinée, à Madagascar et en Mauritanie. Tandis que celles en

rapport avec la comptabilité nationale se sont déployées au Cameroun et au Gabon.

Le programme a contribué à la concrétisation du

séminaire de conjoncture du second semestre 2018 des pays de l'Afrique Centrale en permettant aux experts Serge Jean Edi et Symphorien Tabo, respectivement économiste principal et comptable national, de participer à son animation. Le séminaire qui portait sur le thème « les enjeux et défis du rebasage des comptes nationaux pour le cadrage macroéconomique » s'est déroulé à Douala (Cameroun) du 3 au 7 décembre 2018.

■ L'accompagnement de la Guinée Bissau dans le cadre de l'élaboration de sa SNDS 2018-2020 avec la mission effectuée à Bissau par M. Dodji V.

Silété Adogli, expert en planification stratégique et gestion axée sur les résultats. Celle-ci s'est déroulée du 05 au 13 octobre 2018 et a consisté à l'appui à la bonne organisation de l'atelier de validation de la SNDS en préparation.

■ Enfin, en terme de visibilité, l'Observatoire a pu mener les actions suivantes, grâce au PRCS BAD IV.2 :

- Représentation d'AFRISTAT au 13^{ème} Symposium pour le développement de la statistique en Afrique (ASSD) et à la réunion annuelle du groupe africain sur la formation statistique et le développement des res-

sources humaines (AGROST) qui ont été organisées à Addis-Abéba (Ethiopie) entre le 1^{er} et le 4 octobre 2018 ;

- Participation au séminaire régional en analyse macroéconomique et budgétaire organisé par Afritac de l'Ouest et qui s'est déroulé à Cotonou (Bénin) du 12 au 16 novembre 2018 ;
- Traduction en anglais du programme stratégique de travail d'AFRISTAT 2017-2021 afin d'assurer une large diffusion et surtout le rendre accessible aux pays non francophones.

Projet FAO pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales

Le quatrième trimestre 2018 a marqué la fin du projet FAO pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales conformément au protocole d'accord qui le régissait. L'essentiel des activités programmées ont été réalisées et l'Observatoire a activement participé au séminaire de clôture de la première phase de la Stratégie Mondiale.

■ Tenant compte de l'adhésion du bureau de la Stratégie mondiale à Rome, MM. Madior Fall et Amsata Niang, respectivement expert en statistiques agricoles et changement climatique à AFRISTAT et consultant de la Stratégie Mondiale posté à AFRISTAT, ont animé, du 1er au 5 octobre 2018, un atelier régional de formation pour l'élaboration du Bilan Alimentaire (BA) à Arusha en Tanzanie pour le compte de la BAD. Cet atelier a concerné majoritairement les pays anglophones (Tanzanie, Kenya, Gambie, Sud Soudan, Lesotho, Malawi, Namibie), quelques pays francophones (Côte d'Ivoire, Togo, Mali), des représentants des Commissions économiques régionales de l'UA et l'UEMOA.

■ Une mission d'assistance technique a été réalisée à Praia (Cabo Verde) du 8 au 19 Octobre 2018 pour la finalisation des analyses de données des deux enquêtes sur les cultures pluviales et sur les cultures irriguées ainsi que la validation des résultats au cours d'un atelier national. Elle a été conduite par M. Madior Fall, expert en statistiques agricoles et changement climatique, et MM.

Audrier Sanou et Naman Keita tous deux consultants de la Stratégie Mondiale placés auprès d'AFRISTAT.

■ M. Paul Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a effectué du 5 au 9 novembre 2019 une mission de supervision à Antananarivo (Madagascar) pour évaluer dans quelle mesure le projet FAO pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales a répondu aux attentes des malgaches. On retiendra que tout s'est bien déroulé et que Madagascar était dans le besoin de solliciter un accompagnement d'AFRISTAT dans la conduite de son prochain recensement général agricole en cours de préparation.

■ Du 14 au 16 novembre 2018, MM. Paul Henri Nguema Meyé et Madior Fall ont participé au séminaire de clôture de la première phase de la Stratégie Mondiale qui s'est déroulé à Rome (Italie). Cette rencontre a été l'occasion de faire le bilan de l'exécution du projet et de tirer les enseignements. Ces derniers ont largement inspiré

l'ébauche de seconde phase qui a été présentée aux participants au séminaire.

Le mandat de tous les consultants de la FAO qui intervenaient sur le projet à partir de Bamako a pris fin à AFRISTAT au courant du mois de novembre 2018.



Un instantané de la présidence de la session introductive assurée par M. Paul Henri Nguema Meyé, DGA d'AFRISTAT, lors du séminaire de clôture de la Stratégie mondiale

Projet d'appui au suivi des Objectifs de Développement Durable en Afrique (SODDA)

Le projet d'appui au suivi des Objectifs de développement durable en Afrique (SODDA) a permis l'organisation de l'atelier régional sur la cartographie des ODD et de son deuxième Comité de pilotage. Quatre pays ont pu réaliser leurs dépliant présentant la démarche de cartographie adoptée et quelques indicateurs d'ODD suivis.

■ Le projet a organisé du 1er au 3 octobre 2018 à Paris (France), avec les appuis matériel et financier de l'Insee, un atelier sur la cartographie des ODD. Cette rencontre avait pour principal objectif d'aider les pays à recenser les indicateurs disponibles et à produire à terme des supports de diffusion pour le suivi de la mise en œuvre des ODD. L'animation de l'atelier était assurée par des experts d'AFRISTAT, de l'Insee et d'Expertise France et les pays représentés étaient : Bénin, Burundi, Cameroun, Mali, Tchad et Togo. Les écoles de statistique d'Abidjan (ENSEA) et de Yaoundé (ISSEA) y étaient également représentées.

■ Le deuxième Comité de pilotage du projet SODDA s'est tenu à Paris le 4 octobre 2018 sous la présidence du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères de France. Tous les membres statutaires de cette instance étaient présents à l'exception de l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique de Dakar. Au cours de cette réunion, il a été : (i) présenté l'état de la mise en œuvre des activités du projet au titre de la première année d'exécution, (ii) indiqué les activités à réaliser durant la deuxième année du projet et (iii) abordé les questions liées à la coordination et procédé aux ajustements organisationnel et budgétaire utiles.

■ Les conclusions issues de l'atelier sur la cartographie ont été concrétisées avec la production et l'impression des dépliant sur les ODD de quatre pays. Ces outils de communication sur les ODD ont pu être diffusés à l'occasion de la célébration de la Journée Africaine de la Statistique au Burundi, au Cameroun et au Togo.

NOMINATION

Arouna SOUGANE est titulaire d'un Doctorat en Economie de l'Université Paris Dauphine. Recruté à la Fonction Publique depuis janvier 2000, il a gravi tous les échelons de l'administration statistique au Mali : d'abord chargé de statistique à la Direction Régionale du Plan et de la Statistique (DRPS) de Gao, puis successivement chargé des méthodes et analyse statistiques et chef de section méthodes à la Direction Nationale de la Statistique (DNSI), ensuite Chef de la Cellule de Coordination et de Coopération Technique et Institutionnelle à l'Institut National de la Statistique, enfin Directeur Général du Centre de Formation et de Perfectionnement en Statistique (CFP-STAT). Depuis le 24 octobre 2018, il est le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique.

Il a participé à la conception et à la réalisation de plusieurs enquêtes auprès des ménages. Il est coauteur de plusieurs articles parmi lesquels on peut citer : Multiples dimensions de la pauvreté, Gouvernance et Démocratie : le point de vue de la population malienne DT DIAL /2008-06 ; Mobilisation associative et politique des citoyens maliens : les disparités socioéconomiques et régionales, LES CAHIERS DU CEPS/INSTEAD n° 2010-08 ; Pauvreté multidimensionnelle et conditions de vie au Mali (2001-2006) PPMA 11262 ; Participation citoyenne au Mali : entre mobilisation associative et engagement politique, Lien social et Politiques, n° 71, 2014,



Autres activités d'AFRISTAT

Missions d'appui des experts d'AFRISTAT

BENIN

■ L'expert en statistiques sociodémographiques, M. Djabar Dine Adechian a participé, du 21 au 29 novembre 2018 à Cotonou, à l'atelier de finalisation des rapports thématiques de la cinquième édition de l'Enquête démographique et de santé du Bénin de 2017-18 (EDSB-V, 2017-18) organisé par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE). Les travaux de l'atelier ont porté sur l'analyse des différents tableaux produits, les observations sur le projet de rapport produit et la liste des indicateurs retenus pour le rapport de synthèse. L'expert a échangé avec l'équipe pays sur l'évolution de certains indicateurs depuis 1996.

BURKINA FASO

■ Une mission d'AFRISTAT réalisée par Ibrahima Sory, expert en comptabilité nationale, a séjourné du 05 au 10 novembre 2018 à Ouagadougou, pour une mission d'appui aux comptes nationaux. Les travaux de la mission se sont déroulés sous forme d'un atelier d'audit et d'analyse de la qualité des comptes nationaux de la nouvelle année de base 2015. Etaient présents à ces sessions de travaux techniques les cadres comptables nationaux de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), les experts des institutions partenaires (Banque Mondiale, AFRITAC

QUEST du FMI, Commission de l'UEMOA, BCEAO). Les travaux de la mission ont permis (i) d'analyser le processus de révision des comptes nationaux ; (ii) de faire le point sur le degré de prise en compte des recommandations du SCN 2008 ; (iii) d'analyser les impacts de la révision ; (iv) de faire des recommandations pertinentes en vue d'améliorer la qualité et la robustesse des comptes de la nouvelle année de base.

BURUNDI

■ M. Yankhoba Jacques Badji, expert en Statistiques des Prix, a effectué une mission d'appui technique à Bujumbura du 17 au 22 décembre 2018 dans le cadre de la mise en place d'un indice des prix à la Production agricole au Burundi (IPPAB). Cette troisième mission avait pour objet de traiter les données collectées sur les 12 derniers mois, d'en évaluer la qualité et de redresser les données incohérentes.

Les données collectées sur la période d'octobre 2017 à Septembre 2018 ont été traitées. Les séries ont été constituées en partant des données régulièrement observées sur les 12 mois. A l'issue de la mission, les prix moyens mensuels ont été calculés. Une maquette pour le calcul des indices prix a été mise à la disposition de l'Institut de la Statistique et des Etudes

Economiques du Burundi (ISTEEBU). Elle sera mise à jour avec les données des pondérations des produits saisonniers issues de l'enquête sur la saisonnalité que l'ISTEEBU devra réaliser. Les prix de base et les indices tests seront calculés en 2019.

■ Du 10 au 14 décembre 2018, M. Paul-Henri Nguema Meye, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a effectué une mission à Bujumbura pour évaluer l'état de la mise en œuvre du Cadre national d'assurance qualité des données (CNAQD) du Burundi au sein du système statistique de ce pays. Près de deux ans après le début de la mise en œuvre du CNAQD du Burundi qui a été élaboré avec l'appui d'AFRISTAT et de Statistique Canada, il apparaît que l'appropriation de la démarche qualité au sein des parties prenantes du système statistique burundais est une réalité. Toutefois, il a été recommandé de multiplier les initiatives de sensibilisation, d'information et de formation sur le CNAQD afin d'en améliorer l'impact sur la qualité des données produites en touchant toutes les catégories d'acteurs.

DJIBOUTI

■ Appui à l'élaboration de la SNDS de Djibouti

La République de Djibouti a pris l'initiative de

rédiger une Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) couvrant la période de 2018-2022. Ainsi, avec le financement du Fonds fiduciaire de la Banque mondiale pour le renforcement des capacités en matière de statistique, M. Oumarou Elhadji Malam Soulé, Expert principal en organisation institutionnelle des systèmes statistiques, a conduit une mission pour appuyer l'actualisation du diagnostic du SSN et l'élaboration de ladite SNDS. Cette mission, qui a été réalisée du 5 octobre au 4 décembre 2018 a permis d'élaborer les documents suivants :

- i. Rapport sur le « Diagnostic global du Système statistique national » ;
- ii. Rapport intitulé « Document de la SNDS 2018-2022 » et le résumé du document de la SNDS 2018-2022 ;
- iii. « Système opérationnel de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la SNDS 2018-2022 » ;
- iv. Programme annuel d'activités statistiques (PAAS) 2019.

GABON

■ MM. Claude Tchamda et Ndeffo Gouope Guy Ferdinand, respectivement expert en statistique des prix et expert associé à AFRISTAT, ont séjourné à Libreville et Lambaréné du 06 au 21 novembre 2018. Cette mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'un indice

national harmonisé des prix à la consommation au Gabon, financée par le Gouvernement gabonais. Elle a permis d'évaluer les activités réalisées depuis la mission de février 2018, d'arrêter la liste des variétés et des points de vente par région après sept mois de relevés des prix de base, d'entamer les travaux d'élaboration de la liste des produits élémentaires, de déterminer l'échantillon des logements pour les loyers et certaines dépenses de maison, et de traiter le volet consommation des ménages de l'Enquête Gabonaise pour l'Évaluation et le Suivi de la Pauvreté (EGEPII) en vue de générer les pondérations.

■ Du 29 novembre au 07 décembre 2018, M. Ndeffo Gouope Guy Ferdinand, expert associé à AFRISTAT, a séjourné à Libreville et Lambaréné pour poursuivre le traitement du volet consommation des ménages de l'enquête EGEPII-2017, en vue de générer les pondérations pour cet indice. Ces travaux ont abouti à la production de fichiers Excel des acquisitions (achat ou autoconsommation) des biens et services par les ménages, ventilées selon les strates d'enquête de l'EGEP II.

MALI

■ M. Serge Jean Edi, expert économiste principal a effectué conjointement avec M. Biaka Djoret Tedang, Conseiller résident en analyses

et projections macroéconomiques à AFRITAC de l'Ouest une mission d'appui technique à la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD) du Mali. Cette mission a permis d'intégrer les nouveaux cadres des grands comptes macroéconomiques dans le modèle de prévision MME-DNPD. La mise à jour des formules a été entamée. Les séries historiques ont été renseignées pour le secteur réel.

MAURITANIE

■ M. Ibrahima Sory, expert en comptabilité nationale, a effectué une mission d'appui à Nouakchott, du 1er au 11 décembre 2018, dans le cadre d'un appui à l'élaboration des comptes nationaux. Cette mission constitue la sixième de la Convention signée en octobre 2017 entre l'ONS et AFRISTAT. Les travaux de la mission ont permis de : (i) formuler des recommandations pour la finalisation et la validation des comptes nationaux de la première année courante 2015 ; (ii) donner des orientations sur les travaux de retropolation en cours ; (iii) présenter la démarche d'AFRISTAT pour la validation, l'analyse et la diffusion des résultats des comptes nationaux.

Activités internationales

■ Participation au 13^{ème} Symposium de la statistique et à la réunion annuelle d'AGROST 2018

Du 1^{er} au 4 octobre 2018, M. Oumarou Elhadji Malam Soulé, expert principal en organisation institutionnelle des systèmes statistiques, a représenté la Direction générale au 13^{ème} Symposium pour le développement de la statistique en Afrique (ASSD) et à la réunion annuelle du groupe africain sur la formation statistique et le développement des ressources humaines (AGROST) à Addis Abeba (Ethiopie).

Le 13^{ème} Symposium a permis d'évaluer les progrès enregistrés et les difficultés rencontrées dans la réalisation de la série des recensements de la population et de l'habitat de 2020 en Afrique. Au cours de cette rencontre, les pays africains ont

aussi été encouragés à mettre en œuvre le SCN 2008. A cet effet, le Nigeria et le Sénégal ont partagé leurs expériences sur la rénovation de leurs comptes nationaux. Ces expériences ont permis aux participants de mesurer les efforts supplémentaires à fournir pour escompter réussir un tel exercice.

La réunion annuelle d'AGROST, organisée par la CEA, a permis d'apprécier le niveau d'exécution des différents programmes et activités de formation mis en œuvre au cours de l'année 2018. La réunion a aussi écouté les témoignages des bénéficiaires du programme de bourses en statistiques agricoles et fait des recommandations à la CEA pour la poursuite de la mise en œuvre de ce programme.

■ Visite d'études à l'Insee sur le thème de la diffusion et la communication

Mme Boukenem Fatima Diallo, expert en communication, a participé à la visite d'études organisée par l'Insee à Paris, du 22 au 25 octobre 2018 sur le thème de la diffusion et la communication. Cette visite a permis d'avoir une idée claire de ce que fait l'Insee en matière de diffusion et communication et de s'inspirer de cette expérience pour améliorer la visibilité d'AFRISTAT à travers les réseaux sociaux.

Un programme étalé sur quatre jours a porté sur la présentation générale de la politique de diffusion à l'Insee, la présentation du site Web, le processus de production des publications, la stratégie de communication de l'Insee en général et sur les réseaux sociaux en particulier.

Les participants à cette visite provenaient d'AFRISTAT et des INS du Cameroun, du Mali, du Niger, du Maroc et de la Tunisie.

■ Atelier sur les enquêtes auprès des ménages sur les envois de fonds

M. Djabar Dine Adechian, expert en statistiques sociodémographiques, a représenté la Direction Générale d'AFRISTAT à l'atelier sur les enquêtes auprès des ménages sur les envois de fonds organisé par l'Institut Africain pour les envois de fonds (AIR) en collaboration avec la Banque Centrale du Ghana (BOG) du 29 au 30 octobre 2018 à Accra (Ghana). Cet atelier qui a connu la participation d'une dizaine de pays représentés par les INS et les Banques Centrales avait pour objectif principal de présenter le guide méthodologique et le questionnaire pour l'implémentation d'une enquête auprès des ménages sur les envois de fonds.

Cet atelier a permis également de partager les expériences de quelques pays sur l'organisation des enquêtes auprès des ménages sur les envois de fonds.

■ Atelier de rénovation pédagogique des écoles de statistique africaines

M. Serge Jean Edi, expert économiste principal, a représenté AFRISTAT à l'atelier de rénovation pédagogique des écoles de statistique africaines (ESA) qui s'est tenu à l'ENSEA d'Abidjan en Côte d'Ivoire, du 29 au 31 octobre 2018. Cet atelier avait pour but d'examiner les propositions des consultants chargés de l'étude sur la dite rénovation, de les amender et de les valider puis, de faire de suggestions quant aux conditions de mise en œuvre. Y ont pris part, les représentants du Réseau des Ecoles Statistiques africaines (RESA), des Systèmes Statistiques Nationaux (SSN) du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Niger et du Togo, d'AFRISTAT, des collectivités territoriales, des Chambres de Commerce, des patrons et des entreprises ; du CEPICI et du Ministère du plan de Côte d'Ivoire. L'atelier s'est déroulé en plusieurs phases. A la suite des échanges sur les exposés de cadrage faits par les deux consultants, les participants ont examiné et fait des propositions sur les formations de niveau Licence, Ingénieur et Master, et sur la formation continue. Les participants ont également fait des propositions sur les modalités de mise en œuvre de la rénovation pédagogique.

■ Séminaire de haut niveau sur les revues par les pairs

M. Oumarou Elhadji Malam Soulé, expert principal en organisation institutionnelle des systèmes statistiques, a représenté la AFRISTAT au séminaire de haut niveau sur les revues par les pairs des instituts et systèmes statistiques nationaux africains réalisés en 2018 tenu à Pretoria (Afrique du Sud) du 29 au 31 octobre 2018. Ce séminaire, qui a été

organisé conjointement par la Commission de l'Union africaine (CUA) et l'Union européenne, a permis de faire un état des lieux des leçons tirées et de donner un aperçu du processus et de la méthodologie de mise en œuvre des examens par les pairs organisés dans une dizaine de pays en 2018. AFRISTAT a fait une communication sur les leçons tirées des examens par les pairs réalisés dans certains de ses Etats membres entre 2009 et 2017.

■ Réunion du Groupe consultatif technique de l'UNESCO sur les comptes satellites

M. Madior Fall a participé à la première réunion des membres du groupe consultatif technique de l'UNESCO sur les comptes satellites de la culture du 31 octobre au 02 Novembre 2018 à Tokyo (Japon). A l'issue des travaux, une feuille de route a été établie pour la production d'un document qui devra être présenté à la Commission Statistique des Nations Unies en mars 2020.

■ Atelier d'évaluation des progrès et des besoins dans la mise en œuvre du SCN 2008

M. Serge Jean Edi, expert économiste principal, a participé à un atelier d'évaluation des progrès et des besoins dans la mise en œuvre du SCN 2008 qui s'est tenu du 07 au 10 novembre 2018 dans les locaux de l'Institut statistique de l'Union africaine (STATAFRIC) à Tunis (Tunisie). Il a été organisé par la Commission de l'Union africaine (CUA) avec le soutien technique et financier de l'Union européenne à travers le Programme statistique panafricain (PAS). Ont pris part aux travaux, des comptables nationaux de vingt-quatre (24) États francophones d'Afrique, des représentants de la CEDEAO et de l'Union du Maghreb Arabe, un représentant d'AFRISTAT, et des experts et consultants du PAS.

L'atelier a permis de formuler des recommandations en vue de la mise en œuvre d'un programme d'appuis techniques adaptés aux besoins des Etats membres pour les comptes nationaux.

■ Séminaire sur les interrelations entre les comptes macroéconomiques et robustesse des modèles de cadrage

M. Serge Jean Edi, a participé au séminaire régional sur «Les interrelations entre les comptes macroéconomiques et robustesse des modèles de cadrage» pour les pays de l'UEMOA, de la Guinée et de la Mauritanie. Organisé par AFRITAC de l'Ouest (AFW), ce séminaire s'est tenu à Cotonou (Bénin) du 12 au 16 novembre 2018. Tous les dix (10) Etats membres étaient représentés par deux cadres de la Direction en charge des prévisions macroéconomiques et un cadre en charge des analyses et prévisions budgétaires de la Direction Générale du Budget. Des représentants de la Banque Centrale de Guinée, de la Banque Centrale de Mauritanie et de la BCEAO ont également pris part aux travaux.

Il a permis de : (i) Evaluer les dispositifs institutionnels qui régissent les travaux d'élaboration des cadrages macroéconomiques et des prévisions budgétaires dans les pays couverts par AFW ainsi que des outils qui sont utilisés à cette fin ; (ii) Identifier les bonnes pratiques et proposer des pistes pour rendre plus performants les outils, le dispositif institutionnel et l'organisation des prévisions macroéconomiques et budgétaires ; (iii) Former les participants sur les enjeux du budget programme et leurs implications sur les processus d'élaboration des cadrages macroéconomiques.

■ Participation à la 8e édition du sommet Africités

La 8ème édition du sommet Africités s'est déroulée du 20 au 24 novembre 2018 à Marrakech (Maroc) sous le thème : « Transition vers des villes et des territoires durables : le rôle des Gouvernements locaux et régionaux d'Afrique ». Monsieur Paul-Henri Nguema Meye, Directeur Général Adjoint, qui représentait AFRISTAT à ces assises, a été le principal animateur de la session thématique intitulé « Système d'information local pour préparer et mettre en œuvre la transition ». Il a aussi présenté la communication intitulée « produire des données pertinentes et de façon durable à l'échelle locale » lors de la session thématique dénommée : « Ne laisser personne pour compte en localisant l'Agenda 2030 ». Une des résolutions caractéristiques de ce sommet qui a vu la participation de près de 8 000 délégués venant majoritairement des collectivités locales, de la société civile et des gouvernements est l'engagement de tous pour l'éradication du phénomène des enfants de la rue dans les prochaines années.

■ Participation à la Première réunion du Comité exécutif de la SHaSA 2

Du 24 et 25 novembre 2018, M. Oumarou Elhadji Malam Soulé, expert principal en organisation institutionnelle des systèmes statistiques, a représenté AFRISTAT à la première réunion du Comité exécutif de la SHaSA 2 tenue à Khartoum (Soudan). Cette réunion, qui a été organisée par la Commission de l'Union africaine (CUA), avait comme thème central « Promotion de l'utilisation des données africaines pour relater l'histoire de l'Afrique ». Cette rencontre a permis d'examiner les termes de référence du Comité exécutif de la SHaSA 2 et les activités en cours pour soutenir la mise en œuvre de SHaSA 2 notamment le cadre d'évaluation de la qualité des données pour l'Afrique (CEQDA).

■ Réunion ad'hoc d'experts sur la révolution des données en Afrique du Nord

A l'invitation du Bureau sous régional de la Commission économique des nations unies pour l'Afrique du nord, M. Paul-Henri Nguema Meye, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a participé à la réunion ad'hoc d'experts sur la révolution des données en Afrique du Nord : Mettre les données

au service de la transformation structurelle. Durant la réunion, le représentant de l'Observatoire a participé activement aux discussions qui étaient focalisées sur : (i) l'examen du profil régional sur les conditions économiques et sociales en Afrique du Nord, (ii) l'impact pour l'Afrique du Nord de la mise en place de la zone de libre échange continentale africaine (ZLECA) et (iii) les questions statutaires. Cette rencontre a aussi été l'occasion de lancer l'élaboration du

premier rapport sur la réalisation des ODD au Maghreb.

■ A telier sur la dissémination des produits statistiques

Mme Boukenem Fatima Diallo, expert en communication, a pris part à l'atelier de dissémination des produits statistiques organisé par l'Union Africaine et Expertise France, du 18 au 21

décembre 2018 à Abidjan (Côte d'Ivoire). Cet atelier a permis d'aider les INS à mieux cibler leurs publics, de faire une revue des pratiques de diffusion actuelles et de faire des recommandations pour l'amélioration de la dissémination des produits statistiques adaptés aux besoins des utilisateurs à travers les médias et les réseaux sociaux.

Échos des instituts nationaux de statistique

■ BÉNIN
www.insae-bj.org

Journée Africaine de la Statistique 2018

A l'instar des autres Etats membres de l'Union Africaine, le Bénin a commémoré la Journée Africaine de la Statistique (JAS). Placée sous le haut parrainage du Ministre d'Etat, chargé du Plan et du Développement. Cette édition de la JAS avait pour thème : «Des statistiques officielles de haute qualité pour assurer la transparence, la bonne gouvernance et le développement inclusif ». La célébration de cette journée intervient à un moment où le système statistique béninois est en pleine refonte. En effet, plusieurs autres actions sont également en cours, notamment avec : i) la finalisation de la 3^{ème} édition de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS-3), ii) la rédaction du rapport final de la 5^{ème} édition de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS-5), iii) l'élaboration du document de politique de diffusion et de communication, iv) la mise en œuvre des Programmes statistiques régionaux initiés par l'UEMOA à savoir : l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) et l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) et v) la collecte des données de la première vague de l'Enquête sur le Commerce Extérieur Non Enregistré (ECENE). Au menu de cette célébration, il y a eu la présentation de sept communications, réparties en quatre panels. Les deux premiers panels étaient relatifs au thème central. Le troisième panel a présenté les principaux résultats des travaux statistiques et le dernier s'est consacré à la présentation du Dispositif de collecte de données sur les conditions de vie des ménages.

■ CAMEROUN
www.statistics-cameroon.org

Le Mois de la statistique 2018 au Cameroun

Du 20 octobre au 20 novembre 2018, le Système Statistique du Cameroun a célébré le Mois de la Statistique. Le 20 octobre représente la Journée Mondiale de la Statistique (JMS) et le 20 novembre est la date de création du tout premier Service Local de Statistique Générale au Cameroun. Le 18 novembre, Journée Africaine de la Statistique (JAS) se situe dans cet intervalle. Cette année 2018 correspond à la 28^{ème} édition. Plusieurs activités ont meublé ce mois à savoir : les journées portes ouvertes à l'INS avec la participation de plusieurs administrations sectorielles, l'organisation d'une conférence/débat à l'Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA) de Yaoundé sous le thème "des statistiques officielles de haute qualité pour assurer la transparence, la bonne gouvernance et le développement inclusif", un match de football, la tenue de la 17^{ème} session ordinaire du Conseil National de la Statistique (CNS) et la communication du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) sur le thème de la Journée.

Deux documents de synthèse des activités ont marqué cette 28^{ème} édition de la JAS à savoir un Dépliant intitulé "LE MOIS DE LA STATISTIQUE AU CAMEROUN En 2018" et la Déclaration de circonstance du MINEPAT. Ils ont été produits en français et en anglais et diffusés à l'ensemble des acteurs du Système National d'Information Statistique (SNIS).

17^{ème} session du Conseil National de la Statistique (CNS)

Le CNS, organe consultatif du Gouvernement, a tenu sa 17^{ème} session ordinaire, le jeudi 15 novembre 2018, à Yaoundé. Les travaux étaient présidés par Monsieur Alamine Ousmane MEY, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Président dudit Conseil. Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, assisté du Directeur Général Adjoint, rapportait les points inscrits à l'ordre du jour. Après le mot d'ouverture du Président, le Conseil a adopté l'ordre du jour en trois points : (i) Etat de mise en œuvre des recommandations de la 16^{ème} session ordinaire ; (ii) Examen pour validation du rapport d'évaluation à mi-parcours de la SNDS 2015-2020 (SNDS2) ; et (iii) Points inscrits pour information.

A l'issue des travaux, le Conseil a formulé plusieurs recommandations au Secrétariat Technique au rang desquelles (i) l'évaluation des coûts du reporting des ODD ; (ii) la sollicitation d'un financement pour l'élaboration en 2019 pour chaque région du Cameroun, d'un rapport sur la situation des indicateurs contextualisés des ODD, (iii) la sollicitation d'un financement pour la mise en œuvre du plan d'actions validé de la SNDS (iv) la réalisation d'une étude sur le renforcement du SSN en ressources humaines et financières pour couvrir les besoins imposés par la mise en œuvre des réformes budgétaires et les engagements internationaux du Cameroun.

Troisième Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI3)

Le Cameroun, dans sa vision de devenir un pays émergent à l'horizon 2035, a lancé à travers l'INS, la réalisation de la troisième Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI 3). La réalisation de l'EESI 3 mettra à la disposition du Gouvernement camerounais, des éléments lui permettant de mieux ajuster sa stratégie sur l'emploi, notamment en matière de réduction du chômage, que contiendra le prochain DSCE, qui est en cours d'élaboration.

Suite aux critiques formulées à l'encontre des indicateurs du marché de travail et notamment dans les pays en développement, l'EESI 3 entend innover sur le plan méthodologique, conformément à la « nouvelle résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main d'œuvre » adoptée en octobre 2013 lors de la 19^{ème} conférence internationale des statisticien(ne)s du travail (CIST). Les travaux préparatoires de l'EESI3 engagés depuis le début de l'année 2018 ont été marqués en septembre 2018 par la collecte de données cartographiques. Elle a couvert l'étendue du territoire national sur une durée de deux mois. 80 agents cartographes, précédemment formés pendant six jours, ont été mobilisés à cet effet. Cette phase a été bouclée en début novembre 2018. Le recrutement des agents enquêteurs est en cours, pour la phase de collecte qui devrait être lancée en début 2019. Les premiers résultats de l'EESI sont attendus au deuxième semestre 2019.

■ GABON
www.dgstat.ga

Poursuite des travaux de la troisième Enquête Démographique et de Santé (EDSG-III)

A la suite de la phase cartographique sur le terrain, le comité technique de l'EDSG-III, avec l'appui d'ICF Macro International, effectue l'évaluation des données cartographiques en vue de l'élaboration de l'échantillon finale de la collecte principale. Il a également exécuté en atelier les travaux d'actualisation des manuels et procédures de collecte.

Le lancement officiel du Recensement Général de l'Agriculture (RGA)

Après l'enquête pilote et l'évaluation de celle-ci faite en atelier par le bureau central du recensement gabonais a procédé au lancement officiel de cette opération. Durant cette cérémonie, un inventaire des activités réalisées a été présenté par le coordonnateur national et le coordonnateur technique.

Célébration de la journée africaine de la statistique (JAS)

Célébrée en différé le 11 décembre 2018 par le Gabon, la JAS a vu la participation du gouvernement, des professionnels de la statistique, des partenaires techniques et financiers et autres utilisateurs des statistiques. Au menu de cette journée, on note à la suite des allocutions du ministre de tutelle et du directeur général de la statistique, les présentations des résultats des opérations réalisées avec l'appui de la banque mondiale dans le cadre de la réforme du système statistique national (SSN). Il s'agit notamment de la présentation officielle des résultats de l'Enquête Gabonaise pour le Suivi et l'Évaluation de la Pauvreté (EGEP II). Cette commémoration a été également marquée par la sensibilisation des acteurs du SSN sur l'utilisation des technologies mobiles dans la collecte des données, suivi des exposés tournant autour du thème de l'année, la restitution de certains travaux d'ateliers, la visite des stands (lecture des publications) et l'instant festif.

■ MALI
www.instat.gov.ml

Journée Africaine de la Statistique : la communauté statistique du Mali respecte la tradition

Sous l'impulsion de l'Institut National de la Statistique (INSTAT), le Système Statistique National (SSN) du Mali a célébré, ce dimanche 18 novembre 2018, la Journée Africaine de la Statistique (JAS). La cérémonie d'ouverture qui a mobilisé des centaines de personnes a été présidée par le Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire, M. Adama Tiémoko Diarra.

Cette 28^{ème} édition avait pour thème « Des statistiques officielles de haute qualité pour assurer la transparence, la bonne gouvernance et le développement inclusif ». « Le thème retenu cette année cadre parfaitement avec la vision d'une croissance économique inclusive du Président de la République, Son Excellence Ibrahim Boubacar KEITA. Il répond aussi au Cadre Stratégique pour la Croissance Economique et le Développement Durable (CREDD), pour lequel la promotion d'une croissance inclusive et durable, de même que la bonne gouvernance et le développement inclusif constituent des axes non négligeables », a souligné le Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire.

Il est de tradition que l'événement soit agrémenté par une série d'activités et de messages qui ont l'effet de souligner l'importance du thème retenu. La journée a été marquée à cet effet par, outre la cérémonie d'ouverture, une visite de stands, des communications thématiques. Elle a également servi d'occasion pour le Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire de visiter un chantier majeur du gouvernement en faveur de la communauté statistique du Mali : le siège en construction de l'INSTAT. Il s'agit d'un joyau architectural, sis à

Sabalibougou, en commune V du district de Bamako, bâti sur une superficie de 3700 m². L'édifice est structuré autour d'un rez-de-chaussée surmonté de cinq niveaux et doté d'un sous-sol servant de parking. Estimé à plus de six milliards de F CFA, sa construction est entièrement financée par des ressources de l'Etat.

Le Programme d'Amélioration du Système Statistique National du Mali (PASSNM) à la loupe lors d'une Session extraordinaire du conseil d'administration

Les administrateurs de l'INSTAT ont tenu, le 30 novembre 2018, une Session extraordinaire du conseil d'administration de l'Institut. La rencontre a été présidée par le secrétaire général du Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, Monsieur Seydou Moussa Traoré.

Cette session extraordinaire du conseil d'administration s'inscrit dans un contexte de mise en œuvre du PASSNM. Le PASSNM est un projet d'investissement, financé via un don de l'IDA. « Il répond au besoin du Gouvernement de développer le SSN et de disposer de statistiques de qualité pour assurer le suivi et l'évaluation de ses différents programmes, spécifiquement le CREDD », a souligné le secrétaire général du Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire.

Le PASSNM, d'une durée de cinq (5) ans, finance la collecte, l'amélioration de la qualité et la diffusion des données statistiques. Il s'agit notamment de la cartographie du 5^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat, la cartographie du Recensement Général des Unités Economiques, l'étude sur la qualité des données de l'Enquête Agricole de Conjoncture, la diffusion et l'analyse des données de l'Indice de Pauvreté Communale (IPC). Le projet finance également le développement des ressources humaines à travers l'octroi de bourses de formation aux lauréats des concours d'entrée dans les écoles de formation statistique d'Afrique et la prise en charge des frais pédagogiques et des bourses des étudiants non boursiers de l'Etat au Centre de Formation et de Perfectionnement en Statistique. En outre, il contribue à l'amélioration du cadre juridique et institutionnel de l'INSTAT.

L'exercice 2017-2018 représente la première année de mise en œuvre du projet. Le présent conseil d'administration se rapporte à l'examen du Plan de Travail et du Budget Annuel de 2019.

■ TOGO
www.togostat.org

Célébration de la Journée africaine de la Statistique au Togo : édition 2018

L'apothéose des manifestations de la célébration de la Journée Africaine de la Statistique (JAS), placée cette année sous le thème : « Des

statistiques officielles de haute qualité pour assurer la transparence, la bonne gouvernance et le développement inclusif », a eu lieu le 19 novembre à Dapaong, chef-lieu de la région des Savanes, choisie pour abriter l'édition 2018. L'objectif est de sensibiliser l'opinion publique africaine sur l'importance des statistiques dans la gestion du développement des pays.

La cérémonie de lancement des manifestations a été présidée par le directeur de cabinet du ministère de la Planification du Développement, M. Edjeou Essohanam qui a souligné que le thème de la JAS 2018 met en exergue le rôle central des statistiques officielles de bonne qualité pour une gestion efficiente de nos pays qui s'attèlent à réunir toutes les conditions pouvant conduire à une croissance économique forte, soutenue et inclusive qui réduirait significativement les inégalités et la pauvreté. Le préfet de Tône, Tchimbiantja Yendoukoa Douiti s'est de son côté réjoui du choix de sa région pour abriter l'événement. L'assistance a été édiflée sur le thème de la journée et sur trois autres sous thèmes à savoir : la Place des statistiques dans la mise en œuvre du Plan National de Développement, des Objectifs de Développement Durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la corruption et ses effets sur le développement économique et les statistiques de comptabilité nationale : creuset de toutes les statistiques officielles de qualité.

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), M. Koame Kouassi a saisi l'occasion pour porter à la connaissance des participants, les grands chantiers qui attendent l'INSEED pour les années à venir. Il a entre autres cité le renforcement du cadre institutionnel, l'élaboration des comptes nationaux avec une nouvelle méthodologie et une nouvelle année de base qui sera 2016, la réalisation des travaux préparatoires du prochain recensement général de la population et de l'habitat en 2020, la réalisation des études ponctuelles notamment, dans le cadre de la mise en œuvre du PND, des ODD et de l'agen-

da 2063 de l'UA, la production des statistiques courantes. A l'issue du tirage au sort, la région des Plateaux est choisie pour abriter l'édition 2019 de la JAS.

Atelier de validation du rapport d'Analyse de la disponibilité des données pour le suivi des ODD, du PND et de l'Agenda 2063

L'INSEED, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le Développement, a mené une étude sur la disponibilité des indicateurs pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des différents agendas adoptés par notre pays notamment les Objectifs de Développement Durable (ODD), le Plan National de Développement 2018-2022 et l'agenda 2063. Cette étude a abouti à l'élaboration d'un rapport de référence qui a été validé le mercredi 7 novembre 2018 au cours d'un atelier qui a réuni à Lomé les délégués des secteurs public et privé, de la société civile et les partenaires techniques et financiers.

Atelier de validation des nomenclatures togolaises d'activités et de produits (NTA, NTP)

Dans le cadre du processus d'adaptation des nomenclatures d'activités et de produits d'AFRISTAT aux réalités de l'économie togolaises, le SSN à travers l'INSEED, a élaboré un document projet de nomenclatures togolaises d'activités et de produits. Ce document a été validé au cours d'un atelier qui a regroupé les acteurs du SSN, les représentants des entreprises ainsi que ceux de la société civile et des médias les 6 et 7 décembre 2018 à Lomé.

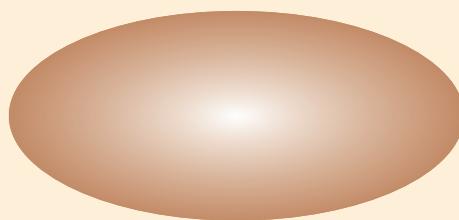
Enquête de base de l'initiative "Communautés Amies des Enfants" (CFC)

Dans le cadre de ses activités de promotion du bien-être de l'enfant et de la femme, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) a lancé une enquête de base dénommée : Initiative "Communautés Amies des Enfants" (CFC) selon un Suivi en Temps Réel (RTM) dans la préfecture de Bassar. La préfecture de BASSAR est la zone de mise en œuvre du pro-

jet CFC-RTM alors que la préfecture de la KERAN est retenue comme la zone de contrôle. Cette initiative aidera à faire face aux multiples chevauchements des privations chez les enfants en utilisant la plate-forme communautaire comme point d'entrée principale. L'objectif du projet est de fournir un ensemble intégré d'interventions multisectorielles axées sur l'enfant, notamment en matière de santé, de nutrition, de développement de la petite enfance, de l'eau, de l'assainissement, de l'hygiène et de la communication pour le développement. La collecte de données sur le terrain a débuté le 14 décembre 2018 pour une durée de 3 semaines après la formation des agents qui a duré deux semaines. Il est à noter que la mise en œuvre opérationnelle de cette enquête est assurée par l'INSEED.

Atelier de dissémination de l'indice national harmonisé des prix à la consommation (INHPC) Base 2014

L'INSEED a procédé le 18 décembre 2018 à Lomé à la présentation de l'indice national harmonisé des prix à la consommation (INHPC) Base 2014 au cours d'un atelier auquel ont pris part les représentants des fournisseurs de données statistiques, des ONG, des partenaires au développement et les autres utilisateurs. Il est à rappeler que depuis 1998, le Togo à l'instar des autres Etats membres de l'UEMOA, calcule et publie mensuellement l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC). Dans son allocution d'ouverture le Directeur de Cabinet du Ministère de la Planification du Développement, M. Essohanam Edjéou, a rappelé qu'en 2014 suivant les recommandations de la Commission, le Togo a procédé à l'extension de l'indice au plan national. Cette extension a permis de prendre en compte des produits de consommation des zones rurales tout en densifiant la collecte des données dans les nouveaux quartiers et dans les autres régions du pays de janvier 2015 à novembre 2018 permettant ainsi l'élaboration de l'INHPC base 2014.



Réunions, ateliers et séminaires

Ouagadougou, 28 janvier-08 Février 2019

Atelier de traitement des données de la première vague de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) et de mesure de la pauvreté

Dakar, 18-21 février 2019

Réunions statutaires de fin d'année 2018 de l'Agence Monétaire Ouest Africaine (AMAO)

New York, 5-8 mars 2019

50^{ème} session of the United Nations Statistical Commission

Abidjan le 21 mars 2019

29^{ème} réunion du Comité d'Orientation d'AFRITAC de l'Ouest

Niamey, 22-23 mars 2019

39^{ème} Réunion du Comité de direction d'AFRISTAT

Libreville le 26 mars 2019

21^{ème} réunion du Comité d'Orientation d'AFRITAC Centre

Niamey, 27 mars 2019

29^{ème} Session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT

Niamey le 28 mars 2019

Réunion des Ministres des Finances de la Zone franc

Addis-Abeba, 1^{er}-05 avril 2019

Atelier régional de validation finale des données du Programme de Comparaison Internationale (PCI-Afrique) 2017

Paris 2-3 avril 2019

PARIS21 2019 Annual meetings

Paris, 2-6 avril 2019

Atelier de formation sur les méthodes d'estimation rapides

Douala, 06-10 mai 2019

Séminaire de conjoncture au 1^{er} semestre 2019 et prévision à court terme - Afrique centrale

Lomé, 27-31 mai 2019

Séminaire de conjoncture 1^{er} semestre 2019 et prévision à court terme - Afrique de l'ouest

Abidjan, 14-15 juin 2019

Conseil Scientifique du projet CEA/ENSEA

Abidjan, 17-19 juin 2019

Conférence Internationale de Statistique et d'Economie Appliquée (CISEA)-édition 2019, Abidjan du 17 au 19 juin 2019

Rome, 14-16 novembre 2018

Conférence finale de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales

La Lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande, et est disponible sur: <http://www.afristat.org>

Pour obtenir la version électronique, vous pouvez également vous inscrire sur la liste de distribution de

La lettre d'AFRISTAT en envoyant un courriel à afristat@afristat.org avec comme objet: Abonnement

Directeur de publication: Cosme VODOUNOU

Rédacteur en chef: Paul-Henri NGUEMA MEYE

Comité de rédaction: Serge Jean EDI, Oumarou EL HADJI MALAM SOULE, Symphorien Ndang TABO, Fatima BOUKENEM

Maquette et impression:

IMPRIM COLOR Bamako
ISSN 1561-3739